

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 juillet 2008

n° 3

page 1/1

Rapporteur : **Monsieur Jean Pierre ABELIN**

**OBJET :** Désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de défense

Mesdames, Messieurs,

*L'adhésion des citoyens à la politique de défense nécessite une information et une sensibilisation dans les domaines liés à la défense, à la sécurité de la population et à la protection des intérêts de la nation. Le ministère de la défense souhaite s'appuyer au sein des communes sur l'action d'un correspondant défense, membre du conseil municipal.*

*Il agit dans le cadre de l'actualité défense, du parcours citoyen (éducation nationale, recensement, journée d'appel de préparation à la défense), des modalités d'accès aux métiers de la défense, des cérémonies patriotiques et relatives au devoir de mémoire, de la défense et de la sécurité civile en situation de crise.*

*Par lettre du 10 janvier 2006, le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants demandait que soit désigné au sein de chaque conseil municipal, un conseiller municipal délégué à la défense, correspondant privilégié du secrétariat d'Etat pour retransmettre les informations qui lui seront régulièrement adressées et point de contact entre le Secrétariat d'Etat et les Elus.*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré désigne comme correspondant défense :

- Monsieur Philippe MIS

**UNANIMITE**

### **CERTIFIE EXECUTOIRE**

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous Préfecture

Le 30.07.08 n° 8426

Publié en mairie

Le 17.07.08

La 1<sup>ère</sup> adjointe

**Maryse LAVRARD**